Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 249

Artikel: Un peu d'histoire de l'éducation féminine

Autor: Evard, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

a créé le Code restreignant leurs droits. Françaises, unissez-vous pour obtenir la revision de ce Code! » Ces affiches restent longtemps collées aux murs, rappelant aux habitantes que, bien loin d'eux, à Paris, des femmes se sont mis en tête de lutter contre toutes les injustices dont elles souffrent. Cela donne à réfléchir aux femmes de la province; elles en parlent le soir avec leur mari. Il est certain que, pendant des semaines, la grande voiture et les onze dames avec leurs chapeaux dorés sont le sujet des conversations dans les villes et les villages, et c'est là ce que ces courageuses citoyennes désirent. Espérons que cette croisade d'un nouveau genre ne restera pas vaine.

Une femme fonctionnaire au Vatican.

La signora Ocipioni, qui vient d'être nommée bibliothécaire au Vatican, est sans doute la première femme fonctionnaire dans le palais sacré. Elle possède des connaissances spéciales dans le domaine des incunables et des éditions rares dont le pape est grand amateur. *(Semaine religieuse.)*

Un peu d'histoire de l'éducation féminine

L'enseignement élémentaire des écoles des filles remonte-t-il avant la Réformation? Que furent en somme les écoles féminines antérieures au XXe siècle? Questions difficiles à résoudre. Nos grand-mères et arrière-grand-mères reçurent presque toutes leur instruction supérieure dans quelque pensionnat de renom, dans une cure protestante réputée, ou chez une institutrice qui débuta à l'étranger, en France, en Hollande ou en Russie, et tint ensuite trente ou quarante ans le record de ce que l'on dénommait en pays calviniste « une bonne éducation »: on entendait par là, la langue maternelle, l'arithmétique, un peu de latin, d'histoire et de géographie, une ou deux langues modernes, la musique, le dessin, parfois la danse...

En attendant une histoire de l'éducation féminine en Suisse, posons quelques jalons, qui susciteront sans doute quelques précisions et compléments de la part de nos lecteurs mieux informés.

On ne peut parler d'éducation féminine dans le passé, sans citer Mme de Rémusat et Mme de Genlis réclamant en France pour la femme « le droit à l'instruction, à la liberté, à la vie personnelle », il y a un siècle environ; la première souhaitait que la jeune fille fût éduquée pour être égale à l'homme; « son associée »; la seconde revendiquait une instruction solide pour les femmes. Mais la France ne vit sortir de tout cela que l'Institut du Sacré-Cœur, fondé par la vertueuse Sophie Barat. Un grand élan en faveur de l'instruction anima la Suisse entière: la moisson semée par Pestalozzi et le Père Girard commençait à lever et quelques voix s'élevèrent pour la cause nouvelle de l'instruction féminine. Déjà en 1774, Léonard Usteri avait créé l'Ecole supérieure des jeunes filles de Zurich, il suscita des imitateurs bientôt, à Bâle et ailleurs. L'élan pédagogique qui fit naître de nombreuses écoles normales et séminaires visa aussi la formation d'institutrices: l'école de Lausanne, entre autres, fondée en 1837 (quatre ans après l'Ecole normale des jeunes gens), et où professa Mlle Cornélie Chavannes.

Au risque de répéter une vérité familière à beaucoup de Suisses, rappelons le rôle qu'Alexandre Vinet, notre grand philosophe, théologien protestant, et critique littéraire de la Suisse, assuma dans cette croisade, d'après le volume publié en 1925, par la Société pour la publication des œuvres d'A. Vinet, intitulé: *Famille, éducation, instruction.*

Déjà à Bâle, où le jeune moraliste enseignait au Gymnase, à l'Université et à l'Ecole des jeunes filles, Vinet ne cessa, dès 1821, de revendiquer « une éducation publique pour les femmes comme pour les hommes », et cela dans ses rapports scolaires de Bâle et dans la presse de Suisse et de France; certains articles de 1824 au *Nouvelliste vaudois* sont, entre autres, très éloquents. A ses yeux, les pensionnats étaient insuffisants, ne donnant qu'une éducation « d'arts d'agrément », faite au détriment du caractère et de la morale. Si les jeunes filles de Bâle lui paraissaient dépourvues d'esprit scientifique et d'assiduité, il en dénonçait vite la cause, l'instruction féminine n'étant qu'un pur dilettantisme, au lieu d'être étayée sur des études solides: « Il ne faut pas que l'instruction féminine ne soit *qu'un vernis* et celle des jeunes gens, *une force:* un esprit de femme n'est pas plus voué qu'un esprit d'homme à la légèreté et à la superfluité ».

La haute personnalité de Mme Vinet et celle de Mlle Elise Vinet, institutrice, la sœur du philosophe, ont sans doute contribué à la formation de l'idéal de Vinet en matière de péda-

---

leur masque à ses modèles », comme l'écrivait un critique, s'amuse à écrire des livres et à les illustrer en collaboration avec son mari. A en juger par les titres, ils ne doivent pas manquer d'imprévu. Exemple: « *Le véritable Philosophe et autres queues de chat* ».

(D'après *Equal Rights.*)

IV. Une femme maire.

La ville de Seattle aux Etats-Unis, ville industrielle, commerciale, avec une grande Université fréquentée par plusieurs milliers d'étudiants et d'étudiantes, compte environ quatre cent mille habitants. C'est un port de mer où débarquent assez régulièrement des vaisseaux dissimulant des liqueurs, des vins, des stupéfiants et d'autres marchandises prohibées. Certains quartiers abritent une population flottante et turbulente d'étrangers de moralité douteuse, de marins en bordée, de débitants clandestins de toutes sortes de choses défendues. Bref, Seattle, surnommée la reine de l'Ouest, est à l'habitude plus pittoresque que vertueuse.

Cette grande cité est gouvernée par une femme, Mrs. Bertha Landes: cinquante-huit ans, souriante et calme, très digne et très énergique, de haute taille, le visage largement mais agréablement dessiné, toujours élégamment habillée. Elle montra ce dont elle était capable, d'abord au sein d'une Commission d'assistance aux chômeurs; puis fut élue membre du Conseil municipal où elle siégea trois ans. Réélue, elle devint présidente du Conseil. Le maire d'alors — il y a deux ans de cela — était un homme que les abus n'empêchaient pas de dormir. Il dut assister à la Convention démocratique de New-York, et passa le pouvoir à Mrs. Landes. A peine le maire avait-il pris le train que sa remplaçante fit appeler le chef de la police et lui enjoignit de faire respecter les lois existantes réprimant la débauche et la contrebande de l'alcool. « Impossible, rétorqua le chef de la police, il y a au moins cent agents de police parmi les délinquants. » — « Expulsez-les de suite », commanda Mrs. Landes. Refus du chef de police. Il est congédié, Bertha Landes prend les choses en main, refoule l'alcool, traque les débitants et ferme leurs débits.

Rappelé par des télégrammes plus ou moins éplorés, le maire absent revient en toute hâte. Mrs. Landes doit céder la place au chef de police réintégré dans ses fonctions, et Seattle retombe dans ses anciennes habitudes. Mais si l'énergique intervention de Bertha Landes lui avait acquis beaucoup d'ennemis, si les fraudeurs l'avaient surnommée « la grosse Bertha », — non pas à cause de son physique, mais en souvenir des dévastations opérées à Paris par la véritable « grosse Bertha », — elle avait su gagner l'estime et l'admiration d'un grand nombre de ses compatriotes. Elle fut proposée comme maire de la grande cité et battit son adversaire à une majorite de plus de six mille voix. C'est elle qui, actuellement, administre Seattle, qui nomme le chef de la police et qui veille à faire respecter les lois.

Et ses devoirs de famille? « Quand mes deux enfants étaient petits, raconte Mrs. Landes, ils occupaient toute ma journée, ou peu s'en fallait. Mais maintenant, tous deux sont mariés. Les chaussettes de mon mari sont soigneusement raccommodées. C'est là une activité importante, mais qui ne peut exiger tout l'effort dont est capable une femme active. Si les maris étaient des mille-pattes, cette besogne serait naturellement plus absorbante ». Le mari de Mrs. Landes, disons-le en passant, est doyen de l'Université et ne court aucun risque, grâce à son mérite personnel, d'être envisagé comme un satellite du maire de Seattle.

V. Delachaux.

(D'après *The Woman Citizen.*)

gogie féminine; il veilla avec un soin jaloux à l'éducation de sa fille Stéphanie, comme en témoignent ses lettres et son journal intime. Vinet appelait de tous ses vœux une école officielle de culture générale pour les jeunes filles : « Les mères écrivait-il, marquent de leur caractère et de leurs mœurs la génération suivante. L'Etat a le devoir de s'en préoccuper et de leur faire donner une éducation large ».

De retour à Lausanne, où il professa à l'Université, Vinet continua ses revendications en faveur de l'éducation officielle des femmes : « il faut aux femmes une éducation publique de culture supérieure, selon un esprit de système et une unité de vues, il faut agir sur le caractère (diminuer la frivolité) et donner une instruction solide qui discipline les sentiments. » Il entrevoyait une sorte d'éducation sociale par le contact des diverses classes et désirait harmoniser les sexes : « que l'épouse devienne le meilleur *écouteur* de son mari; qu'un même idéal préside à l'éducation des enfants; que la femme ait un certain *civisme*, dit-il — non au sens politique du mot, mais en synonyme de patriotisme — et une haute idée de sa *dignité*, puisque l'Etat travaillera à former des mères et des citoyennes ».

En 1836 s'était ouverte à Genève une Ecole secondaire privée (qui ne devint officielle qu'en 1847) ; on avait déjà souligné en 1826 dans cette ville la grande innovation d'une femme professeur ! [1] Ne pouvant obtenir que l'Etat vaudois créât un établissement officiel du même genre, Vinet fut un des promoteurs de « l'Ecole supérieure des jeunes filles », fondée à Lausanne comme école privée en 1839 et dont « l'écolage fut fort modique pour en permettre un large accès ». Il fut président de cette école, y enseigna le français, la littérature. et suppléa fréquemment des maîtres. L'« Ecole supérieure industrielle des jeunes filles », de caractère officiel ne fut créée qu'en 1841. On donna plus tard le nom d'« Ecole Vinet », à l'école supérieure privée, au développement de laquelle le grand philosophe mit sa marque de haut moraliste et de spiritualiste chrétien. Il faudrait pouvoir transcrire ici même maints passages de ses discours de président aux cérémonies solennelles, notamment de celui de l'inauguration d'une troisième année d'école (1841): bornons-nous à ces quelques extraits :

« Vous venez ici, jeunes filles, non seulement pour apprendre les langues, l'histoire et les beaux-arts, mais pour vous préparer à vivre... » « Le devoir a sa grâce et sa beauté et rien n'est plus serein, et rien n'est plus riant comme une vie de franche et généreuse obéissance... » « Nous sommes plus qu'à moitié ce que sont nos mères et, en bien surtout, nous devons plus à nos mères qu'à nos pères... » « Pour que l'homme vaille son prix, il faut aussi que la femme vaille tout le sien... » « L'Ecole des garçons doit être l'image en petit de l'Etat ; celle des filles, l'image en grand de la famille... »

Loin de nous de vouloir forcer la pensée de Vinet, moins féministe que celle de Charles Secrétan. Vinet n'a pas revendiqué pour la femme autre chose que le droit à une éducation élevée, à l'épanouissement de la personnalité, à la formation morale : « La femme, dotée de la liberté civile doit être instruite, sans qu'on songe à l'affubler du bonnet phrygien, ni à faire de l'épouse et de la mère un personnage politique ». (*Notice sur l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne, 1842*). Il fit ouvrir des cours de pédagogie à l'Ecole supérieure privée, pour servir aux institutrices qui se destinaient, nombreuses alors, à l'enseignement à l'étranger, mais aussi aux futures mères de famille.

Enfin, comme supplément à la *Chrestomathie* — ce manuel d'une valeur si considérable qu'il va devenir centenaire, alors qu'un ouvrage scolaire de vingt ans est presque toujours suranné déjà — Vinet publia en 1843 un opuscule, rarissime aujourd'hui, sur les *Lectures classiques à l'usage des jeunes filles ;* le travail littéraire n'était rien moins à ses yeux que « l'art de penser et d'écrire », la langue devant être étudiée d'après les textes.

Il nous a paru intéressant de rappeler l'action de Vinet en faveur de l'émancipation intellectuelle et de l'éducation pleine de la femme en terre romande. Lorsqu'il suscita la fondation de deux écoles secondaires et supérieures pour les jeunes filles à Lausanne (1839 et 1841), Genève venait d'ouvrir la sienne. Fribourg suivit en 1848. Dans la Principauté de Neuchâtel, l'appel de Vinet ne fut sans doute pas étranger à la création d'écoles de ce genre entre 1835 et 1848, ni à la création officielle des « Ecoles industrielles » de jeunes filles, selon l'appellation alors en usage : au Locle (1855) à la Chaux-de-Fonds (1856) à Neuchâtel (1859), etc...

Bien que nous soyons loin encore d'être mises au bénéfice de l'égalité civique, politique, sociale et professionnelle en Suisse, nous, femmes du XXme siècle, nous nous plaisons à rendre rétrospectivement hommage à Vinet de nous avoir, grâce aux conséquences de son appel d'il y a cent ans, acquis l'accès aux hautes écoles et aux sphères intellectuelles, et de bénéficier aussi de notre parfaite indépendance dans le domaine de l'esprit et du cœur.

M. Evard.

[1] L'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* pour 1922 contient sur l'histoire de l'enseignement féminin public à Genève une très intéressante étude due à la plume de M. Henri Duchosal, directeur de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles. *(Réd.)*

Notre Bibliothèque

Jane Gernandt-Claine : *Notre Christine. Une vierge au pays des Vikings.* 1 vol. Edit. de la *Revue Mondiale*,, Paris, 45, rue Jacob.

Ce roman, dédié à Mme Avril de Sainte-Croix, est le premier que l'auteur ait écrit en français, — car celui-ci appartient évidemment au pays des Vikings, comme son héroïne.

Encadrée de quelques personnages assez étranges : d'une jeune femme « qui n'aimait à vivre qu'en pleine campagne, entre son cheval et son chien », et qui regretta toute sa vie un mariage où son père l'avait amenée peu de temps avant de mourir, Christine, d'autre part, également amie de la solitude, s'éprend d'un homme au caractère ondoyant, capable de faire un beau geste, enthousiaste d'art et de poésie, mais trop aisément séduit par une existence facile et entraîné par tous les courants ! Elle continuera cependant à être la compagne dévouée d'un vieil oncle, à visiter des malades. Nul ne se doute de ses luttes intérieures. Après bien des vicissitudes, dont la dernière est une mort apparente durant laquelle elle est seule avec son âme et l'infini (« ... toutes les choses visibles avaient disparu. Rien ne demeurait que l'incommensurable. »), Christine revient lentement à la vie, et c'est pour recevoir dans ses bras les orphelins de son amie, l'étrange Anna-Lisa, qui les lui avait confiés. Ces enfants aiment « Notre Christine » autant qu'elle les chérit : il n'en faut pas moins pour l'arracher au goût de la mort.

M.-L. P.

Marguerite Gobat : *En Provence* (prix 1 fr.) — L. Collier et M. Gobat : *Deux pièces de théâtre pour les enfants.* (1 fr. 50.) Editions de l'Ecole nouvelle « Les Rayons », Gland (Vaud).

Deux petits livres frais sortis de presse, tous deux nous intéressant par des mérites fort différents. Mlle Marguerite Gobat est allée « en Provence », et le doux pays de Mistral lui a inspiré des pages d'une prose poétique et d'un sentiment élevé. Les glorieuses pierres d'Arles, les ombres légères évoquées dans le théâtre antique, les ruines des Baux, la Camargue et les Saintes-Maries, le mot gravé par une martyre dans le donjon d'Aigues-Mortes, sont autant de prétextes à de charmants tableaux animés par le souffle ardent de l'appel à la paix sur la terre.

L'autre livre nous donne une féerie de Noël pour les petits enfants : *A chacun ce qu'il désire*, traduite de l'anglais par Mlle Gobat, et un petit drame en trois actes : *Kakabè*. La féerie met en scène une compagnie extrêmement mêlée : la reine des fées, l'empereur du Japon, le Mont-Blanc, la mère l'Oie, le père Noël, qui embrouillent et débrouillent les choses pour la plus grande joie, non seulement des autres acteurs, fées, enfants et animaux, mais encore